

République française  
SAINT-CERNIN  
CANTAL

Objet: Subvention 2025: Sprinter Club Aurillac/ Tour Cadets - DE\_005\_2025

Séance du mardi 25 février 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 17 février 2025

Présents : 10

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

vingt-cinq février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

**Présents :** PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés :** PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL

**Absents :** SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET

**Excusés :**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de payer le montant d'une subvention qui sera versé exceptionnellement pour l'année 2025 à l'association "Sprinter Club Aurillac" pour l'organisation du Cantal Tour Cadets qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 19 avril 2025.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

Sprinter Club Aurillac : 300 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2025 au compte 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 26/02/2025  
et publication ou notification du 26/02/2025

Le Maire,  
A. DUJOLS

Le Maire,  
A. Dujols



La secrétaire de séance,  
S. Gaillard